



TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE L'ARBRE SEC



JULIEN GONDARD
MAIRE DE FONTAINEBLEAU



THIBAUT FLINÉ
ADJOINT EN CHARGE DE LA VOIRIE,
CIRCULATION,
STATIONNEMENT, MOBILITÉ
CADRE DE VIE ET OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC

Chères Bellifontaines, chers Bellifontains,

La rénovation du réseau routier est un sujet du quotidien. Avec 42 kilomètres de voirie communale à entretenir, la ville de Fontainebleau s'est engagée dans un programme d'investissement ambitieux pour aménager les chaussées les plus dégradées.

C'est pourquoi **les 10 et 11 juillet, l'enrobé de la rue de l'Arbre Sec sera rénové**, dans sa portion comprise entre la rue Saint-Louis et la rue Gabriel Fournier. Ces travaux permettront également de mettre aux normes les place PMR de la rue.

Les services de la Ville et l'entreprise en charge du chantier ont œuvré pour limiter au maximum les nuisances inhérentes au chantier. Toutefois, certaines contraintes (fermeture de rues, stationnement) seront indispensables pour permettre l'efficacité et la rapidité des travaux.

Nous vous souhaitons un agréable été à Fontainebleau.



LA VILLE INVESTIT POUR RÉNOVER LA VOIRIE

POUR TOUTE QUESTION : ESPACESPUBLICS@FONTAINEBLEAU.FR // 01 60 74 64 91

• Nature des travaux

Réfection du tapis de chaussée de la rue de l'Arbre Sec dans sa portion comprise entre la rue Saint-Louis et la rue Gabriel Fournier.

• Dates des travaux

Les travaux se feront **les 10 et 11 juillet 2025 de 7h30 à 16h** : réfection du tapis de chaussée.

• Impact pour les riverains et la circulation

Durant toute la durée du chantier, la **circulation sera interdite sur le tronçon concerné. La rue Henri Flon sera mise en double sens pour les riverains de la rue. Le stationnement sera neutralisé sur la journée du 12 juillet également.**

Déviations des bus de la ligne 1:

Les arrêts de bus « Bibliothèque », « les Lilas » et « Alexis Durand » ne seront pas desservis durant les travaux. Le bus marquera une pause plus longue à l'arrêt « cour des Adieux » afin de correspondre à l'horaire de passage prévu initialement.

Nous vous invitons à **anticiper vos déplacements** et à **respecter la signalisation temporaire** mise en place pour votre sécurité et celle des intervenants. La date des travaux pourrait être modifiée en cas de conditions météorologiques défavorables. Une nouvelle information vous serait alors transmise.

Merci de votre compréhension.